

Compte-rendu FCPE du CA du 09/12/20

Ce conseil d'administration était consacré à l'étude et au vote du budget pour l'année 2021. Du fait de l'absence du gestionnaire pour congé maladie, tous les points n'ont pas pu être étudiés et votés, ils seront donc reportés à un prochain CA.

D'autres points ont été abordés, et des questions diverses ont été proposées par les représentants FCPE des parents d'élèves.

Stages des 3èmes

Lundi 7 décembre, 14 élèves n'avaient pas de stage, et mardi il n'y en avait plus que 13. Ce qui est exceptionnel compte tenu de la situation actuelle.

La Direction félicite les équipes d'enseignants pour ce gros travail.

Les 13 élèves sans stage sont pris en charge au collège par un groupe d'enseignants. Ils doivent donc rédiger un rapport d'enquêtes sur une profession après avoir pris contact avec au moins 2 professionnels. Des enregistrements ont lieu.

Le 19 janvier, ils devront passer un oral sur ce rapport.

Un Professeur Principal de 3ème en profite pour remercier les parents qui ont aidé les élèves en proposant des stages. Par contre, il se tourne vers la représentante du XIème arrondissement pour lui expliquer à quel point il a une déception au sujet de la mairie qui ne prend pas plus de 3 stagiaires sur tout l'arrondissement. Celle-ci explique que la mairie est déserte en ce moment et qu'une grande partie des services est en télétravail.

Voyages (Association sportive)

L'équipe des professeurs d'EPS propose un voyage organisé au nom de l'AS du collège du 17/05 au 22/05/2021 à Anglet.

Découvertes des activités sportives de l'océan. Voyage très sportif, avec une dimension écologique (nettoyage de la plage l'après-midi). Hébergement en pension complète à 10 minutes de la plage en transports en commun.

Ce voyage s'adresse à 25 élèves de l'AS de 4ème et 3ème étant bons nageurs.

Voyage en train Paris Bayonne. Montant du voyage de 400 € avant participation de l'AS à hauteur de 50 € par élève.

Questions diverses :

- ATE

Il y a une dotation de 5 ATE (agents techniques d'entretien) pour le collège.

2 ATE sont absents. Les 3 ATE présents ont dû se répartir le nettoyage des locaux. La direction a dû mettre en place des priorités. Le nettoyage et désinfection des classes ont été prioritaires sur le reste des locaux. Ce qui a pu engendrer des poubelles de classe pleines et non vidées, les toilettes moins souvent nettoyées.

Un ATE membre du CA explique également, qu'à la pause déjeuner, l'un d'eux doit faire le remplacement de l'agent d'accueil alors qu'ils doivent nettoyer les classes. Ils ont à faire face à une surcharge de travail alors que le travail est déjà important. Ce qui peut expliquer que le sol n'a pas toujours été nettoyé.

- **L'absence du gestionnaire** : une demande de remplaçant a été faite, par les enseignants et par la Direction. Aucune de ces demandes n'a reçu de réponse.

- **PAI Projet d'accueil individualisé.**

En cas de choc allergique à la cantine : les parents d'élèves expliquent que la cantine est trop éloignée de l'infirmerie pour une intervention rapide (les médicaments sont rangés dans des cartons à l'infirmerie), et demandent si tous les adultes du collège savent quelle conduite adopter en cas de problème, sachant que l'injection du produit n'est pas considérée comme un geste médical et peut donc être pratiqué par n'importe quel adulte présent, il n'est pas nécessaire d'attendre l'infirmière (qui n'est pas tout le temps présente dans l'établissement).

2 classeurs détaillant les PAI sont à disposition des AED et professeurs.

Il est décidé de proposer une formation pour les personnes qui sont censées intervenir. Et tout le personnel devra savoir où se trouve la clé.

- **Toilettes des filles**

La direction fait remarquer que les toilettes des filles subissent plus de dégradations que celles des garçons (portes défoncées, graffitis, toilettes bouchées).

M. Livet demande aux AED de pousser la porte pour vérifier qu'il n'y a pas de chahut.

2 toilettes seulement ont des poubelles.

Les parents d'élèves demandent qu'un affichage soit mis en place afin d'insister pour que les filles jettent leurs serviettes usagées dans les poubelles et que les 2 autres toilettes soient dotées d'une poubelle. Après vérification, il s'avère que les toilettes sont toutes dotées de poubelles.

- **Formation Ulis (unité de localisée pour l'inclusion scolaire) et UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)**

Les parents demandent si les enseignants qui accueillent dans leur classe des élèves ULIS et UPE2A en intégration reçoivent une formation spécifique.

Seuls les enseignants référents ont reçu une formation spécifique. Il n'existe pas d'autre formation.

- **CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté)**

Les MPC (missions de prévention et de communication) sont prévues. Mais avec la période difficile, la direction n'a pas eu le temps de programmer ses séances. Quant au CESC, il existe et sera mis en place en janvier.

La direction est inquiète sur les dangers du numérique en dehors du collège et veut mettre en place quelque chose mais les intervenants qu'elle a rencontrés ne sont pas à la hauteur.

Si quelqu'un a connaissance d'un intervenant efficace en ce domaine, la direction est intéressée.

- **Remise du bulletin le 17 décembre**

Pour la direction, c'est évident que cette rencontre est annulée. Les parents d'élèves demandent que la direction communique elle-même cette information aux parents, ce qui va être fait.

- **M. Livet et les téléphones dans les salles de classe**

Plusieurs salles de classes ne sont pas dotées de téléphone fixe. M. Livet demande donc s'il est possible de faire installer les lignes manquantes.

La direction va mener une étude pour connaître les possibilités, le coût, et le financement.

Un élève délégué demande si cela est vraiment utile.

- **Alerte intrusion et incendie**

Les parents d'élèves rappellent à la direction que lors d'un dernier CA ils avaient demandé à ce que les protocoles leur soient communiqués. La direction explique que c'est possible pour l'alerte incendie mais confidentiel pour l'alerte intrusion.

Un parent d'élève explique que les élèves ne savent pas ce qu'ils doivent faire.

Il est donc proposé qu'en vie de classe, le PP fasse une explication sur les consignes à suivre.